



Section de la Nièvre

Bourse du travail
Boulevard Pierre de Coubertin
58000 Nevers
Tel: 0386611860 Fax: 0386215374
Mel: snes-nievre@dijon.snes.edu

CIRCULAIRE N°3

SOMMAIRE

- § Renouvellement du bureau du S2
- § Rentrée 2012 : grève et manifestation le 14 février
- § Vote du RAA et congrès académique
- Annexes : Tract grève 14 février**

RENOUVELLEMENT DU BUREAU DU S2

En cette année de congrès le bureau de la section départementale du SNES doit être renouvelé. Les élections du nouveau bureau auront lieu au mois de mai. Les appels à constituer des listes doivent être adressés à la section départementale pour **le 14 mars 2012**.

RENTREE 2012 : GRÈVE ET MANIFESTATION LE 14 FÉVRIER

Les DHG sont maintenant connues dans les établissements et l'on assiste nombre d'entre eux à des conseils pédagogiques où l'on annonce des suppressions de postes et/ou des compléments de services suite à la diminution de la DHG et parfois à une dotation en HSA disproportionnée.

Si rien ne change c'est l'équivalent de 15 postes qui seront supprimés dans les établissements de la Nièvre. En collège, pour absorber les 128 élèves supplémentaires prévus, l'Inspection Académique ne crée que deux classes. En lycée, tronc commun et disparition des dédoublements conduisent gonfler l'effectif des classes. Par ailleurs, le calcul des DHG n'est pas clairement explicité.

Devant une telle dégradation des conditions travail des élèves et de enseignants, le SNES et la FSU appellent avec les autres syndicats nivernais et les parents d'élèves FCPE à la

grève et à la manifestation le mardi 14 février

à 14h30, Place de la Résistance à Nevers (devant la préfecture).

VOTE DU RAA ET CONGRÈS ACADÉMIQUE

1. VOTES:

Dans les établissements, où il y a plusieurs syndiqués, il faut organiser le vote le plus rapidement possible (période du 23 janvier au 24 février). Vous avez jusqu'au vendredi 24 FÉVRIER 2012 dernier délai pour poster les résultats.

Vous trouverez le rapport d'activité académique, les modalités du vote, les bulletins de vote à dupliquer, la liste d'émargement et le procès-verbal de dépouillement dans le **SNES-DIJON n° 78 de janvier 2012 (couverture vert)** et dans la **CIRCULAIRE S1 supplément n°1 au SNES DIJON n° 78 (couverture jaune)**.

Les rapports d'activité nationaux et financiers sont en supplément de l'U.S. N° 716 du 21 décembre 2011.

Si vous êtes isolé, vous pouvez voter par correspondance.

2. PRÉPARATION DU CONGRÈS ACADÉMIQUE:

Le congrès académique se réunira à Tonnerre les 22 et 23 mars 2012, pensez à réunir le S1 de votre établissement pour élaborer des contributions qui seront discutées par le congrès et constituer la délégation (1 délégué jusqu'à 10 syndiqués, et 2 délégués de 11 à 40 syndiqués) (voir le SNES-DIJON n°78)

Bien cordialement,

Le Secrétariat Départemental
Abdelattif ATMANI, Alain CHARLOIS, Olivier CROUZET,